

## ► La Chapelle-Bertrand. L'église, le gros chantier de l'année 2017

**Présenté lundi aux élus, l'ordre du jour du conseil municipal était essentiellement consacré au vote du budget 2017.**

**Budget 2017.** Dominique Martin, maire de La Chapelle-Bertrand, annonce d'entrée : « *Notre marge de manœuvre est étroite pour cette année.* » La raison principale reste les travaux de restauration de l'église Saint-Saturnin que le Conseil municipal a décidé de sauvegarder. Le budget investissement va donc s'élever à 521 499 €, une fois les dépenses reportées et le remboursement du capital des emprunts retiré. Il reste donc 117 591 €, répartis entre la restauration de l'église, le bâtiment solaire et la voirie. La section de fonctionnement s'équilibre à 379 595 €. Le Conseil, malgré les baisses de recettes, a décidé de ne pas toucher aux taux actuels des taxes locales, soit 14 % pour la taxe d'habitation, 15,03 % pour la taxe foncière (bâti) et 46 % pour la taxe foncière (non bâti). Budget principal et budgets annexes ont été adoptés à l'unanimité.

**Argent de poche.** Une convention va être signée entre la commune, la Maison de l'emploi et des entreprises (MDEE) de Parthenay pour la mise en place du dispositif Argent de poche, qui s'adresse aux jeunes de 16 et 17 ans. La somme allouée à chaque jeune s'élève à 15 € pour une demi-journée de travail (3 heures). Ces périodes peuvent s'effectuer uniquement durant des périodes de vacances scolaires. Les jeunes participent à des petits travaux de la commune, encadrés par un agent communal. « *Il s'agit avant tout de savoir comment les occuper utilement dans notre commune* » note un conseiller.

**Repas participatif.** Le restaurant de La Chapelle-Bertrand, Le Relais du Poitou gourmand, organise vendredi 21 avril, en soirée, un repas dont les bénéfices seront versés à la Fondation du patrimoine, au profit de la souscription pour les travaux de restauration de l'église. Réservation pour le repas (17 €) jusqu'au samedi 15 avril, au 05 49 63 97 40.